

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
 de Pont de Beauvoisin - Savoie

03042023

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **vingt-sept mars deux mille vingt-trois à vingt heures**, le Conseil Municipal de la Commune de Pont de Beauvoisin Savoie dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Christian BERTHOLIER, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 19

Date de convocation : 21 mars 2023

Présents : M. Christian BERTHOLIER, Maire, Mme Myriam FERRARI, M. Daniel PEYSSONNERIE, Mme Céline YACONO, M. Daniel LOMBARD, Mme Monique SANVIDO, Mme Anny LABARRE, Mme Bernadette BLANC-DREVETTE, M. François DEUDON, M. Thierry MERMET-PEROZ, Mme Sandie HACHICHI-GUSMAN, Mme Geneviève VILLETON, M. Pascal LECOCQ et M. François MEDIMEGH

Absents excusés : M. Olivier CASTELIN, Mme Louisa BELAGGOUNE, M. Abdelkader DJELLAD, Mme Catherine FERRARI et M. Gérard GOZE

Pouvoirs : M. Olivier CASTELIN à Mme Myriam FERRARI, Mme Louisa BELAGGOUNE à M. Thierry MERMET-PEROZ, M. Abdelkader DJELLAD à Mme Céline YACONO, Mme Catherine FERRARI à M. François MEDIMEGH et M. Gérard GOZE à M. Daniel LOMBARD

Quorum	10
Présents	14
Pouvoirs	5
Pour	9
Contre	7
Abstention	3

Secrétaire de séance : Mme Céline YACONO

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Monsieur le Maire présente le projet de Budget Primitif 2023 qui est arrêté comme suit :

FONCTIONNEMENT	Dépenses
Charges à caractère général	505 550.00 €
Dépenses de personnel	732 330.00 €
Charges de gestion courante	147 552.00 €
Charges financières	9 020.37 €
Charges exceptionnelles	1 000.00 €
Dotations provision semi budgétaires	531.08 €
Atténuation de produits	65 000.00 €
Dépenses imprévues	100 000.00 €
Virement à la section d'investissement	911 247.26 €
Opérations d'ordre entre sections	7 889.58 €
Total dépenses de Fonctionnement	2 480 120.29 €

FONCTIONNEMENT	Recettes
Atténuation de charges	10 000.00 €
Produits des services	67 340.00 €
Impôts et taxes	1 202 851.00 €
Dotations, subventions et participations	272 144.00 €

Autres produits de gestion courante	100 900.00 €
Produits financiers	3.00 €
Produits exceptionnelles	1 000.00 €
Excédent de fonctionnement reporté	825 882.29 €
Total Recettes de Fonctionnement	2 480 120.29 €

INVESTISSEMENT	Dépenses
Déficit reporté	613 501.68 €
Dotations, fonds, réserves	100 000.00 €
Emprunts et dettes assimilées	82 401.31 €
Dépenses d'équipement	1 533 694.01 €
Dépenses imprévues	108 314.90 €
Autres immo. Financières	39 202.62 €
Restes à réaliser	233 673.72 €
Total dépenses d'Investissement	2 710 788.24 €

INVESTISSEMENT	Recettes
Virement de la section de Fonctionnement	911 247.26 €
Dotations	310 700.00 €
Excédents de fonctionnement capitalisés (1068)	393 631.70 €
Subventions d'investissement	533 276.00 €
Restes à réaliser	453 543.70 €
Emprunts et cautionnement	500.00 €
Autres immobilisations financières	100 000.00 €
Opérations d'ordre	7 889.58 €
Total recettes d'Investissement	2 710 788.24 €

Le Budget Primitif 2023 reprend les résultats ainsi que les restes à réaliser de l'exercice 2022.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et avec 9 voix « POUR », 7 voix « CONTRE » et 3 abstentions (Vote à bulletin secret) :

- **VOTE** le Budget Primitif 2023 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- **FONCTIONNEMENT : 2 480 120.29 €**

- **INVESTISSEMENT : 2 710 788.24 €**

Le budget est voté au niveau du chapitre pour la section de Fonctionnement et au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'Investissement.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

**Le Maire,
Christian BERTHOLIER**



Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au représentant de l'Etat.